

PORTANT COMPOSITION DES JURYS D'EXAMEN DE LA LICENCE « SCIENCES POUR LA SANTE »

ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu l'article L613-1 modifié du Code de l'Education,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifié relatif à la licence,

Vu l'Arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne,

ARRETE

Article 1 :

La composition des jurys d'examen de la 2^{ème} année et 3^{ème} année de la licence « Sciences pour la santé » de l'UFR de Pharmacie comme suit :

2^{ème} année de Licence

Mention : Sciences pour la Santé

Membres du jury :

Jérémie TALVAS, Président du jury, MCU

Benoit SION, Vice-président du jury, MCU

Semestre 3 :

Nicolas GONCALVES, MCU

Marjolaine VAREILLE-DELARBRE, MCU

Damien BALESTRINO, MCU

Christophe MALLET, MCU

Valérie ROGER, PU-PH

Pascal COUDERT, PU

David LATOUR, PRCE

Isabelle RANCHON-COLLE, PU

Federico CISNETTI, MCU

Suppléant :

Pascale GUEIRARD, PU

Jean-Marc GARCIER, PU-PH

Brigitte VENNAT, PU

Marie-Christine LEYMARIE, Directrice de l'Ecole de

Sages- Femmes

Florent CACHIN, PU-PH

Semestre 4 :

Isabelle CREVEAUX, PU-PH

Pascale GUEIRARD, PU

Isabelle RANCHON-COLLE, PU

Frédéric ROBIN, MCU-PH

Stéphane DOLY, MCU

Éric, BEYSSAC, PU

David LATOUR, PRCE

Suppléant :

Richard BONNET, PU-PH

Christine COURTEIX, PU

3^{ème} année de Licence
Mention : Sciences pour la Santé
Parcours : Nutrition

Membres du jury :

Marie-Chantal FARGES, Président du jury, MCU
Christine COURTEIX, Vice-président du jury, PU

Semestre 5

Christelle GUILLET, MCU
Loïc BLANCHON, MCU
Benoit SION, MCU
Cristina ALBA-DELGADO, MCU
Marlène BARROSO-FONTANEL, PRCE
Catherine FELGINES, MCU

Suppléant :

Stéphane WALRAND, PU-PH
Alexandre PINEL, MCU
Isabelle CREVEAUX, PU-PH
Laure-Line RIBAUD, PRCE
Laetitia DELORT, MCU

Semestre 6 :

Christiane FORESTIER, PU
Marlène BARROSO-FONTANEL, PRCE
Christelle GUILLET, MCU
Stéphane WALRAND, PU-PH
Mercedes QUINTANA, MCU
Jérémy TALVAS, MCU

Suppléant :

Valérie LIVRELLI, PU
Laure-Line RIBAUD, PRCE
Alexandre PINEL, MCU
Mélina BEGOU, MCU

3^{ème} année de Licence
Mention : Sciences pour la Santé
Parcours : Pharmacologie

Membres du jury :

Christine COURTEIX, Président du jury, PU
Marie-Chantal FARGES, Vice-président du jury, MCU

Semestre 5 :

Loïc BLANCHON, MCU
Benoit SION, MCU
Catherine FELGINES, MCU
Fabien MARCHAND, MCU
Cristina ALBA-DELGADO, MCU
Mélina BEGOU, MCU

Suppléant :

Isabelle CREVEAUX, PU
Laetitia DELORT, MCU

Semestre 6 :

Christiane FORESTIER, PU
Mélina BEGOU, MCU
Laurence TERRAIL, PU
Laure-Line RIBAUD, PRCE
Fabien MARCHAND, MCU
Catherine COUDERT, MCU

Suppléant :

Valérie LIVRELLI, PU
Jérémy TALVAS, MCU
Marlène BARROSO-FONTANEL, PRCE

Article 2 :

Le Directeur Général des services de l'Université Clermont Auvergne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 09/12/2020

Le Président de l'Université Clermont Auvergne

Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le

10 DEC. 2020

- Publié le

10 DEC. 2020

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.